

Casse des services publics = Mise en danger des usagers dans les services sociaux !!!

Rouen, le 13 mars 2019

Depuis plusieurs années, l'ensemble des acteurs concourant à la prévention et à la protection de l'enfance alertent sur les conséquences dramatiques des décisions prises par la Collectivité pour la réponse aux besoins des enfants et de leurs familles.

Les services de protection de l'enfance vont mal, les enfants ne sont plus « protégés » comme ils devraient l'être, les familles ne sont plus accompagnées,....

Dans notre département cette situation est dénoncée par les professionnels et notre organisation syndicale CGT depuis plus de 10 ans auprès de la Direction. Aujourd'hui, les inquiétudes sont toujours vives dans un contexte de réorganisation de l'ASE en cours de définition.

En effet, quelles garanties allons-nous avoir quant à la déclinaison concrète des projets de la collectivité concernant :

- ✚ Les effectifs adaptés aux besoins (éducateurs mais aussi assistants familiaux, personnel administratif, psychologues, ...),
- ✚ les moyens adaptés en termes de places dans les établissements mais aussi en termes de compétences pour garantir la pluridisciplinarité (quelle place pour les psychologues à l'avenir, par exemple ?),
- ✚ les moyens techniques notamment mis à disposition et les procédures clarifiées et adaptées à la réalité du terrain,...

**Aujourd'hui les professionnels et la CGT s'inquiètent du devenir des enfants :
Quel accompagnement pour les usagers et quel avenir pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, sans garantie de réels moyens ?**

**Le 19 Mars 2019,
Dans le cadre de la journée internationale de l'action Social,
Ensemble et mobilisés, revendiquons de vrais moyens:**

- ✚ La création de postes dans les services publics et l'embauche de professionnels qualifiés pour assurer les missions de Prévention et de Protection de l'Enfance dans tous les services concernés au CD76.
- ✚ La fin de la marchandisation, de la financiarisation et de la mise en concurrence des services de la Protection de l'Enfance et de l'Action Sociale.
- ✚ La création de places dédiées à un accueil des enfants digne et respectueux de leurs besoins (créations de places supplémentaires en structure d'accueil, en structure pédopsychiatrie, en accueil familial...).
- ✚ Une prévention à la hauteur des enjeux pour l'avenir des jeunes.



Pour toutes ces raisons, soyons nombreux dans les rassemblements et défilés organisés le 19 mars en Seine-Maritime

**ROUEN 10h Cours Clémenceau
LE HAVRE 10h devant la Chambre de commerce
DIEPPE 10h30 rond point avenue Pasteur**